



PV 8.2018-2019 de la réunion du 07-01-2019

Membres présents : Mme Gerardy,

MM. Bayard, Bellefroid, Brouckmans, Dardinne, Di Bartolomeo,

Germy, Grandy, Grignet, Halin, Lerousseaux, Rigotti, Vincent.

Invités : Madame Marèse Joliet (CP) et Monsieur Dany Gustin (CJP).

- Monsieur le Président, Alain Vincent, présente ses vœux « urbi et orbi » pour l'an neuf en son nom propre ainsi qu'au nom du PARL-LG au monde du basket.

- Etude du courrier : OUT : Vœux du PARL-LG aux clubs liégeois, au CDA, au SG, au CP, au CJP, à la CFA.

IN : - newsletters du CDA (**pour rappel, la newsletters est l'organe, le journal officiel de notre Fédération**),

- lettre du secrétaire,
- courrier interne au PARL-LG,
- invitation du club de Ans (425) à l'occasion de son septantième anniversaire (une délégation du PARL-LG sera présente à cet événement).
- courrier de Monsieur Daniel Gustin, président du CJP concernant la préparation de la réunion des trois comités qui aura lieu le 16-01-2019.
- Reçu les vœux de Madame Rose-Elise Perrin pour le club RB Union Liège (68) et de Monsieur Grégorio Vinci pour la CFA.

- Approbation des PV n° 6.2018-2019 et 7.2018-2019 : les PV sont approuvés à l'unanimité.
- Tour de table des membres ayant assisté à la réunion « décentralisée » du 10-12-2018 : de l'avis général, il s'agit d'une réunion positive et constructive entre personnes bien élevées et intéressées par l'avenir commun du basket liégeois.
- Projets pour un basket 2.0 au sein de notre Fédération à l'initiative du CDA : de nombreux thèmes sont proposés et par le CDA et par les représentants des cinq provinces (MM. Dardinne et Vincent pour Liège), mais trop peu de temps pour y réfléchir correctement. Certains points nous semblent un peu « frileux » et demandent des modifications plus drastiques et plus en phase avec les problématiques réelles des clubs. La prochaine réunion (19-01-2019) devrait voir la création de groupes de travail autour de certains thèmes. Le PARL-LG souligne particulièrement le gros travail à effectuer au niveau de la promotion du basket.
- Modifications statutaires : notre prochaine réunion (04-02-2019) sera, sauf urgence, essentiellement consacrée à ces modifications en vue de la prochaine réunion législative du 19-01-2019. Si certains indices pourraient nous laisser croire que l'une ou l'autre proposition liégeoise trouveraient un écho favorable dans d'autres provinces, le PARL-LG veut revoir en profondeur certains textes dont PA29, PA42, PC1, PC32, PM9.2 ainsi que les normes de sanction Q2 (liste non exhaustive).
- Préparation de la réunion des trois comités : suite à une intervention de Monsieur Daniel Gustin, président du CJP, ainsi que de nos parlementaires spécialisés, il apparaît que le Q2, parfois appelé « fourre-tout », permet d'une part de considérer un acte comme étant répréhensible et d'autre part de pouvoir le « requalifier » afin d'obtenir une peine plus lourde ! Plutôt que de modifier le Q2, il nous paraît plus sage de modifier la nomenclature des infractions, celle-ci étant obsolète. Monsieur Gustin se propose d'interroger les CJP des autres provinces ainsi que le CJG et la Cour d'Appel aux fins de connaître leur utilisation du Q2. Un autre problème récurrent est celui des fichiers de l'AWBB concernant les « suspendus », fichier non mis à jour et non transmis à temps aux CP et CJP, ce qui entraîne un retard et des erreurs possibles dans le contrôle des feuilles de matches et dans les mutations. Nous suivons ce dossier.
- Félicitations à Monsieur Pierre Gillis qui est qualifié en D1.
- Rappel du secrétariat du groupement parlementaire liégeois.

1) En ce qui concerne les droits, devoirs et domaines de compétence de notre groupement ainsi qu'en ce qui concerne la manière de nous faire parvenir vos questions

ou de venir nous les poser lors de nos réunions, veuillez vous référer à la « notification du secrétariat des parlementaires liégeois » parue sur le site du CP.

2) Faites-nous connaître les activités que vous organisez au sein de votre club, nous en ferons écho et y participerons.

Prochaine réunion le 04/02/2019 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h00) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19h30).

Pour le PARL-LG,

Michel Halin, secrétaire.